

ACTU AAMFOM



Numéro 9

Février 2026

Ensemble, continuons à agir pour l'éducation des plus défavorisés

En ce début d'année 2026, notre engagement pour soutenir l'éducation des plus défavorisés reste entier et inébranlable. Nous sommes convaincus que l'éducation est un levier essentiel pour lutter contre les inégalités et offrir de réelles perspectives d'avenir.

À l'AAMFOM, nous menons des actions concrètes à impact immédiat, au service des écoles et des jeunes qui en ont le plus besoin. Ces projets existent grâce à l'engagement de celles et ceux qui partagent nos valeurs de civisme, de solidarité et de mérite.

Rejoignez-nous et soutenez nos actions. En vous engageant à nos côtés, vous contribuez directement à faire vivre ces valeurs et à renforcer nos projets éducatifs. Ensemble, continuons à faire la différence.

Projets réalisés et en cours

Chers compagnons et sympathisants, Depuis notre dernière lettre d'informations, celle d'octobre 2024, nous n'avons pas, il faut bien le reconnaître, brillé par l'abondance des informations que notre équipe vous a passées et sur ce que votre association a accompli, avec l'argent venu des cotisations et des dons de nos membres.

Et pourtant...

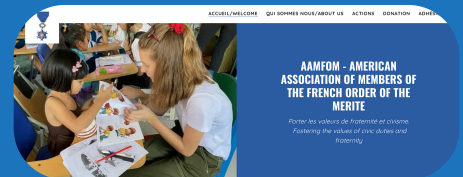
A cheval sur 2024 et 2025

Nous avons pu financer, pour l'école que nous aidons depuis plusieurs années en Haïti, l'achat d'un nouveau générateur, qui est venu à point nommé dans un environnement où les coupures de courant sont fréquentes. Nous aurons d'ailleurs à répondre en 2026 à une demande du même ordre, cette fois pour l'ancien générateur, dont il est sage de prolonger la vie pour quelques années encore.

Au Rwanda, toujours fin 2024 et début 2025,

Vous avez permis que les jeunes Rwandais et Rwandaises d'une école de Kigali, dont les effectifs vont croissants, puissent s'asseoir sur des bancs neufs. Ils sont certes encore bien serrés, mais cela ne semble pas altérer leur bonne humeur.

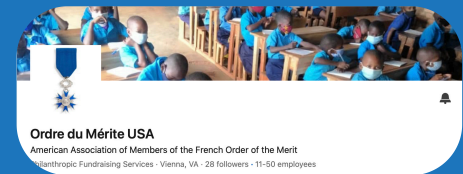
www.ordredumeriteusa.org



Joignez-vous à nous pour lutter contre l'extrême pauvreté et l'analphabétisme.



Suivez nous sur LinkedIn



Fin décembre 2024

Mayotte était durement frappé par Chido, un cyclone tropical de très grande puissance, qui a causé d'énormes dégâts, humains et matériels, au point que l'état de calamité naturelle y a été déclaré. Votre association a voulu se joindre au **mouvement d'aide aux Mahorais** et a versé 500 dollars à la Fondation de France dès janvier 2025.

Septembre 2025

Votre association a été sollicitée par le **Comité Tricolore** pour apporter sa contribution à un fond d'entraide au bénéfice de la famille d'un membre de la communauté française de Washington, décédé accidentellement, et votre association y a versé 500 dollars.

Au Cameroun,

Nous avons continué d'aider plusieurs écoles que la **Fondation Serge Betsen Academy** (ancien international de rugby) a ouvert au Cameroun.



Grâce à votre générosité, la Serge Betsen Academy a pu distribuer des fournitures pour la rentrée scolaire 2025-2026 : 348 stylos, 160 Boîtes académiques (compas, règles rapporteurs), 38 Boîtes de craies, 2405 Cahiers.

Décembre 2025

Par deux fois, vous avez ensuite permis d'approvisionner des banques alimentaires américaines. La première fois par un don de 500 dollars au **Foodbank Leesburg Food Relief**, par l'intermédiaire d'un de ses membres, qui habite Leesburg, en Virginie du Nord.

Et la seconde fois, au **Ressource Center de Pacifica**, en Californie, là aussi du fait de l'implantation locale d'un de ses membres, en **collaboration avec une troupe de Boy Scout of America**.

Projets pour 2026

Enfin, nous avons "en route" deux autres projets : la remise en bon état de marche d'un **générateur en Haïti**, dont nous avons évoqué l'urgence dans les lignes qui précèdent et la **réfection des cuisines de l'école du Rwanda** ... sans compter un **projet de sanitaires au Cameroun** si nous arrivons à en assurer le financement.

Au total dons et contributions annuelles ont permis "d'investir " en priorité dans l'éducation, et donc dans notre avenir, fin 2024 et 2025, près de 9000 dollars.



L'AAMFOM est une association à but non lucratif incorporée dans le District of Columbia et régie par l'article § 501 (c)(3) du code fiscal des États-Unis. Ses membres sont soit des résidents des États-Unis, soit des citoyens américains décorés dans l'Ordre du Mérite par la France, soit des membres sympathisants.